

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT



PROFESSEURS
CONTRACTUELS

Sciences
Economiques et
Sociales

Table des matières

✓ QUEL CADRE DIDACTIQUE ?	3
• L'enseignement SES en classe de seconde	3
• L'enseignement SES au cycle terminal	4
• Quelques éléments appliqués aux SES	5
✓ QUELS ENSEIGNEMENTS POUR UN PROFESSEUR DE LA DISCIPLINE ?	6
✓ QUELS REPÈRES D'ÉVALUATION ?	7
• Grilles de repères pour l'évaluation et la correction des épreuves écrites du baccalauréat	8
✓ QUELLES RESSOURCES POUR DEBUTER ?	9
✓ <i>Identifiant numérique et adresse mail professionnelle</i>	<i>10</i>

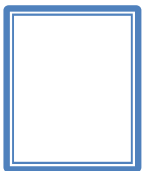
QUEL CADRE DIDACTIQUE ?

L'enseignement des SES en classe de seconde

L'élève découvre les Sciences Économiques & Sociales en tronc commun à raison d'une heure 30 minutes de cours hebdomadaire.

Les SES reposent sur trois disciplines scientifiques : science économique, sociologie et science politique qui constituent la structure du programme.

- L'objectif est de faire acquérir aux élèves la maîtrise de quelques notions et raisonnements essentiels en économie, sociologie et science politique.
- Il s'agit également de mieux éclairer leur choix d'enseignement de spécialité pour la poursuite de leur cursus d'études dans le cycle terminal du lycée.
- Enfin, les SES contribuent à la formation civique des élèves par une meilleure connaissance. Les sciences économiques et sociales aident ainsi les élèves à mieux comprendre les phénomènes économiques et sociaux contemporains et à participer au débat public de façon éclairée.



Programme d'enseignement de sciences économiques et sociales de la classe de seconde générale et technologique :

arrêté du 17-1- 2019 - J.O. du 20-1-2019 (NOR [MENE1901638A](#))

Le [site Eduscol](#) présente les programmes officiels et des ressources d'accompagnement qui permettent au professeur de repérer le savoir à maîtriser pour enseigner (pas le savoir à enseigner).

L'enseignement SES au cycle terminal

A partir de la classe de Première, les sciences économiques et sociales sont un enseignement de spécialité.

Elles permettent aux élèves de se former :

- par l'approfondissement de la maîtrise de compétences transversales, et notamment : mobilisation de connaissances, analyse de documents variés, construction d'une argumentation, exercice du sens critique, maîtrise de la langue écrite et orale ;
- par l'acquisition de modes de raisonnement scientifiques ;
- par l'acquisition des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique ;
- par l'étude d'objets appréhendés grâce aux regards croisés de la science économique, la sociologie et la science politique.
- Les sciences économiques et sociales aident ainsi les élèves à mieux comprendre les phénomènes économiques et sociaux contemporains et à participer au débat public de façon éclairée.



➤ **Programme d'enseignement de spécialité de sciences économiques et sociales de la classe de première de la voie générale** : arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019 (NOR [MENE1901639A](#)).

Programme de l'enseignement de spécialité de sciences économiques et sociales de la classe terminale de la voie générale : arrêté du 19-7-2019 - J.O. du 23-7-2019 (NOR [MENE1921253A](#))

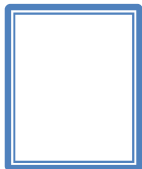
Quelques éléments de repères appliqués aux SES

Pour que l'apprentissage soit efficace et équitable, celui-ci peut être soutenu par un dispositif établi en **4 repères** :

- **Les séquences répondent à des finalités inscrites dans les programmes. Elles sont décomposées en séances qui visent un ou des objectifs clairs, explicites et évaluables :**
 - « Connaître la diversité des producteurs » est un objectif de la classe de Seconde
 - « Distinguer la production marchande de la production non marchande » est une finalité que l'élève atteindra au cours de la séquence. Elle nécessite de rédiger une courte argumentation en mobilisant la définition de la production, d'une entreprise, d'une administration, d'une association ; en illustrant par l'utilisation correcte des documents.
- **Ces objectifs doivent être construits en articulation avec une problématique afin de soutenir le raisonnement et de susciter l'intérêt.** Elle soulève un enjeu, scientifique ou d'actualité ; elle remet en cause un certain nombre d'idées reçues ; elle montre qu'il faut mobiliser des savoirs nouveaux pour apporter une réponse.
 - Exemple : « Comment expliquer que la recherche de profits ne soit pas pertinente pour distinguer une entreprise des autres unités productives? »
- **Les séances sont organisées autour d'activités adaptées au format horaire et de la classe,** facilitant les interactions orales, la réflexion collective et personnelle et la trace écrite formelle.
- **Les séances donnent lieu à une évaluation qui permet de tester la maîtrise des concepts et la compétence visée.**
 - Exemple : « Proposer un exercice de comparaison entre différents producteurs dans l'agroalimentaire (entreprise à but lucratif, AMAP, association). »

QUELS ENSEIGNEMENTS POUR UN PROFESSEUR DE LA DISCIPLINE ?

Les professeurs de SES peuvent enseigner l'Enseignement Moral et Civique en Seconde ou au cycle terminal.



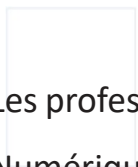
Programme d'enseignement moral et civique de la classe de seconde générale et technologique et de la classe de première des voies générale et technologique

arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1- 2019 (NOR [MENE1901572A](#))

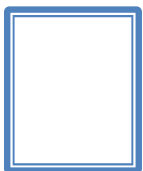
Programme d'enseignement moral et civique de la classe terminale des voies générale et technologique

arrêté du 19-7-2019 - J.O. du 23-7-2019 (NOR [MENE1921244A](#))

Les professeurs de SES peuvent prendre part à l'enseignement de spécialité « Histoire- géographique, géopolitique, sciences politiques ».



Les professeurs de SES peuvent prendre en charge l'enseignement des Sciences Numériques et Technologie en classe de Seconde.



L'ensemble de ces programmes sont consultables en suivant le lien suivant : [https://](https://www.education.gouv.fr/cid140434/les-nouveaux-programmes-du-lycee-general-et-technologique-a-la-rentree-2019.html#Les_nouveaux_programmes_du_lycee_en_10_points)

www.education.gouv.fr/cid140434/les-nouveaux-programmes-du-lycee-general-et-technologique-a-la-rentree-2019.html#Les_nouveaux_programmes_du_lycee_en_10_points

QUELS REPÈRES D'ÉVALUATION ?

Les SES dans la moyenne de l'élève de lycée (2^{de}, 1^{re} et T^{le})	Au cours de l'année, les élèves sont évalués par leurs professeurs sous diverses modalités : À l'écrit, à l'oral, individuellement ou en groupe, avec ou sans note. <i>Attention : L'évaluation des élèves porte uniquement sur les objectifs d'apprentissage décrits en seconde colonne des programmes.</i>
Les SES en contrôle continu pour les élèves abandonnant la spécialité en fin de 1^{re} (Coefficient 8)	Si l'élève ne poursuit pas l'enseignement de spécialité de SES en Terminale, alors la moyenne de ses notes de spécialité SES en 1^{re} compte pour le baccalauréat, affectée d'un coefficient 8. <i>Attention : deux compétences transversales ne sont pas évaluées en classe de première : la construction d'une problématique et celle d'une dissertation.</i>

OU

Les SES en épreuve écrite terminale (Coefficient 16)	Si l'élève poursuit l'enseignement de spécialité de SES en Terminale, il est évalué lors d'une épreuve écrite terminale, affectée d'un coefficient 16 au baccalauréat.
Les SES au grand oral de Terminale (Coefficient 8 à partir de la session 2027)	Les SES est une discipline d'appui pour la préparation de l'épreuve du grand oral, affectée d'un coefficient 10 au baccalauréat.

Grilles de repères pour l'évaluation et la correction des épreuves écrites du bac

GRILLES DE REPERES POUR L'EVALUATION PAR COMPETENCES GRILLES ACADEMIQUES DE CORRECTION DES EPREUVES ECRITES DU BACCALAUREAT		
Les repères en seconde	Les repères en 1 ^{re} et T ^{le}	La grille nationale de correction de l'écrit du baccalauréat
Ces grilles permettent de repérer le degré de maîtrise des compétences attendu en fin d'année de seconde.	Ces grilles permettent de distinguer le degré de maîtrise des compétences attendu en fin d'année de première et en fin de terminale.	Cette grille est utilisée pour harmoniser la correction des dissertations et des raisonnements de l'épreuve composée lors des épreuves écrites terminales.
https://ses-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/article/reperes-pour-levaluation-et-lapprentissage-par-competences-en-2de	https://ses-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/article/reperes-pour-lapprentissage-et-levaluation	https://ses-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/article/grille-nationale-devaluation

Attention : à compter de la session 2025, le périmètre des questionnements évaluable a été modifié :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo35/MENE2416667N>

QUELLES RESSOURCES POUR DÉBUTER ?

❑ La première ressource des professeurs de SES contractuels est :

- Le parcours magistère national. Vous y trouverez de quoi vous aider à préparer vos premiers cours et des conseils pour évaluer vos élèves. Cette formation vise la prise immédiate de fonction et est prévue pour une durée de 10h.

<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2864>

- Un parcours hybride propre à l'académie de Grenoble vous sera proposé en cours d'année :

<https://magistere.education.fr/ac-grenoble/course/view.php?id=16424>

❑ Une seconde ressource pour débiter dans l'enseignement secondaire correspond à un second parcours magistère. Cette formation, plus complète, aborde l'ensemble des dimensions du métier; elle est prévue pour une durée de 30h.

<https://magistere.education.fr/dgesco/enrol/index.php?id=2788>

❑ Les autres ressources disponibles :

- La page Eduscol consacrée aux SES :

<https://eduscol.education.fr/ses>

- Les ressources du collège de France :

<https://campus-innovation-lycees.fr/matieres/sciences-economiques-et-sociales/>

- Le site des SES de Grenoble :

<https://ses-pedagogie.web.ac-grenoble.fr>

- Le site SES de l'ENS propose aussi un certain nombre de ressources en lien avec les programmes :

<http://ses.ens-lyon.fr/>

ATTENTION

Afin de pouvoir accéder à toutes ces ressources, vous devez :

- Recevoir votre identifiant de l'Éducation nationale, le **NUMEN**, il vous sera transmis par l'administration (le secrétariat de l'établissement d'affectation)
- Créer votre **identifiant numérique** qui vous permettra de :
 - Activer et accéder à votre **adresse électronique professionnelle** à laquelle vous seront envoyées toutes les informations et documents officiels
 - Vous connecter à des parcours de formation en ligne sur la **plateforme Magistère**, en cliquant sur le lien ci après :

<https://magistere.apps.education.fr/>